



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 28 mai 2020

Reprise le 26 juin 2020 des vols commerciaux à Paris-Orly

Le Groupe ADP annonce la reprise des vols commerciaux de passagers à l'aéroport de Paris-Orly dès le vendredi 26 juin 2020. Ces vols étaient suspendus depuis le 31 mars 2020.

La réouverture des installations de Paris-Orly se fera progressivement en accompagnant la demande et en optimisant les infrastructures de l'aéroport. Les opérations débuteront par le secteur Orly 3.

La réouverture effective est conditionnée à la levée des principales restrictions, d'ici à la mi-juin, en particulier de celles qui limitent la capacité des compagnies aériennes à voler au sein de l'espace Schengen.

Toutes les précautions sont prises par Paris Aéroport, en lien avec les compagnies aériennes, pour que les gestes barrières et la distanciation physique soient respectés tout au long du parcours du passager avec entre autres :

- ◆ le port du masque obligatoire ;
- ◆ une signalétique pour faire respecter la distanciation physique ;
- ◆ des distributeurs automatiques de gel hydroalcoolique ;
- ◆ un renforcement des procédures de désinfection et nettoyage avec un produit virucide ;
- ◆ une adaptation des procédures au contrôle de sûreté pour limiter les contacts physiques.

Orly 3 sera équipé dès le 26 juin de caméras thermiques afin que les passagers puissent bénéficier à leur arrivée à Paris d'une prise de température et être orientés, le cas échéant et s'ils le souhaitent, vers une prise en charge médicale à l'aéroport.

À cela s'ajoutent des modalités de contrôles au départ, déployées par les compagnies aériennes comme par exemple la prise de température à l'embarquement, et la déclaration d'absence de symptômes du Covid-19.

Augustin de Romanet, Président-Directeur général du Groupe ADP, a déclaré : *« En anticipant cette décision de réouverture de Paris-Orly, le Groupe ADP souhaite favoriser la reprise aussi rapide que possible de la connectivité, du tourisme et de l'activité économique. Il travaille à préparer cette réouverture dans des conditions sanitaires optimales. »*

Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs +33 6 61 27 07 39 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2019, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 108 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2019, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 700 millions d'euros et le résultat net à 588 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628. groupeadp.fr